NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200790 - Le Saison (cours d'eau)

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200790

1.3 Appellation du site

Le Saison (cours d'eau)

1.4 Date de compilation

30/11/1994

1.5 Date d'actualisation

24/02/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029917379

Explication(s) :

Mise à jour du FSD suite à validation du Docob et reconsultation des collectivités qui s'est achevée en mars 2021.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,8953°

Latitude : 43,2387°

2.2 Superficie totale

2200 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
64	Pyrénées-Atlantiques	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
64012	AINHARP
64015	ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE
64017	ALOS-SIBAS-ABENSE
64036	ARBOUET-SUSSAUTE
64040	ARETTE
64049	AROUE-ITHOROTS-OLHAIBY
64050	ARRAST-LARREBIEU
64081	AUSSURUCQ
64083	AUTEVIELLE-SAINT-MARTIN-BIDEREN
64115	BERROGAIN-LARUNS
64162	CAMOU-CIHIGUE
64186	CHARRE
64187	CHARRITTE-DE-BAS

64188	CHERAUTE
64202	DOMEZAIN-BERRAUTE
64214	ESPES-UNDUREIN
64215	ESPIUTE
64221	ETCHARRY
64222	ETCHEBAR
64231	GARINDEIN
64242	GESTAS
64247	GOTEIN-LIBARRENX
64258	HAUX
64268	IDAUX-MENDY
64298	LACARRY-ARHAN-CHARRITTE-DE-HAUT
64303	LAGUINGE-RESTOUE
64316	LARRAU
64340	LICHANS-SUNHAR
64341	LICHOS
64342	LICQ-ATHEREY
64345	LOHITZUN-OYHERCQ
64371	MAULEON-LICHARRE
64378	MENDITTE
64391	MONCAYOLLE-LARRORY-MENDIBIEU
64404	MONTORY
64411	MUSCULDY
64412	NABAS
64424	ORDIARP
64432	OSSAS-SUHARE
64435	OSSERAIN-RIVAREYTE
64466	RIVEHAUTE
64475	SAINTE-ENGRACE
64480	SAINT-GLADIE-ARRIVE-MUNEIN
64509	SAUGUIS-SAINT-ETIENNE
64531	TABAILLE-USQUAIN
64533	TARDETS-SORHOLUS
64537	TROIS-VILLES
64559	VIODOS-ABENSE-DE-BAS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (28,55%)
Atlantique (71,45%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		6,23 *(0,16 %)*		M	B	C	A	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,02 *(0 %)*		M	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	84,9 *(2,2 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
				Taille			Cat.		A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Unité	C\|R\|V\|P	Qualité des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1301	*Galemys pyrenaicus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	B	C	C
F	5318	*Cottus aturi*	p			i	P	DD	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10,3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0,58 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	24,77 %
N15 : Autres terres arables	1,07 %
N16 : Forêts caducifoliées	15,07 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2,18 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	12,3 %
N27 : Agriculture (en général)	33,73 %

Autres caractéristiques du site

Cours d'eau de très bonne qualité sur substrat calcaires et flysh.
Comme la plupart des gaves pyrénéens du département, le réseau hydrographique du Saison a la particularité de posséder plusieurs styles fluviaux successifs : torrents de montagnes dans les secteurs de têtes de bassin, styles en tresse sur le piémont (secteur de Tardets et d'Idaux-Mendy), et un chenal unique méandriforme dans sa partie basse.

Vulnérabilité
: Activités agricoles : l'élevage par l'abreuvement du bétail peut détruire les berges (potentiellement, les gites des Desman ou les catiches des loutres) donc des points d'abreuvement sont progressivement mis en place pour le bétail. Les cultures peuvent également impacter la qualité et le volume des eaux superficielles.
Espèces exotiques envahissantes : présence d'une population d'écrevisses à pattes blanches (Austropotamobius pallipes), espèce d'intérêt communautaire identifiée sur le site et qu'il convient de maintenir et de protéger contre l'écrevisse du Pacifique (Pacifastacus leniusculus). Cette espèce exotique envahissante, robuste et agressive , est aussi vectrice de l'aphanomycose (peste des écrevisses) , létale pour les écrevisses à pattes blanches. L'élimination de l'espèce exotique se fait par piégeage (manuel et à l'aide de nasse) et doit être renouvelée pendant plusieurs années pour aboutir à une éradication complète.

4.2 Qualité et importance

Sur la partie amont, le Saison montagnard est une zone de canyons aux pentes rocheuses et boisées, caractérisée par des torrents montagnards et des formations végétales spécifiques de types mousses aquatiques. Elle abrite par ailleurs une espèce patrimoniale endémique, le Desman des Pyrénées en régression sur le site ainsi qu'à l'échelle communautaire.

Le Saison médian se situe entre Laguinge-Restoue et Gotein-Libarrenx. Le fond de vallée s'évase progressivement et les prairies naturelles et landes sont dominantes. Les berges subissent des processus érosifs importants.
C'est également une zone de forte mobilité du cours d'eau où l'on retrouve des habitats naturels diversifiés. Sur le plan faunistique, outre le Chabot de l'Adour présent sur tout le bassin versant, on retrouve des espèces à fort intérêt patrimonial comme le Saumon Atlantique.
L'Ecrevisse à pattes blanches est essentiellement présentes sur les têtes de bassins des affluents.

Sur la partie aval, après le secteur plus encaissé de Mauléon-Licharre, une large plaine alluviale est occupée majoritairement par des cultures et des prairies, mais
également par des zones boisées essentiellement en bordure de cours d'eau (ripisylve).
On y trouve des espèces de poissons migrateurs amphihalines comme la Grande Alose, l'Alose feinte ou encore la Lamproie marine.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03.01	Chasse		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents

Adresse : 7 rue de la Station 64130 MAULEON-LICHARRE

Courriel : g.minvielle.sigom@orange.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : FR7200790_DOCOB
Lien :
https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200790_DOCOB.zip

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation